

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Tazria Métsora 5785, 5 Iyar 5785

Dans le huitième chapitre des Halakhoth sur la Méila, le RaMBaM invite chaque individu à investir l'ensemble de ses facultés intellectuelles dans la compréhension des différentes Mitsvoth de la Torah.



Il ne s'agira pas de les valider ou de les écarter mais plutôt de les réaliser avec un maximum de conviction. Les lois faisant partie de la catégorie des Mishpatim pourront satisfaire notre réflexion sans difficulté tandis que celle de la catégorie des 'Houkim nous sembleront plus éloignées. Cependant, elles devront être respectées avec autant d'entrain. Elles témoigneront notre engagement le plus complet à réaliser la volonté de D-ieu sans le conditionner à d'autres raisons.

Le RaMBaM reprend exactement la même idée dans ses Halakhoth sur le Mikvé qui abordent le sujet particulièrement ardu des lois de pureté et d'impureté. Il écrit : « il semble évident que ces règles émanent directement d'une volonté de D-ieu qui dépasse largement notre entendement. Il ne s'agit pas d'une saleté physique comme de la boue que l'on pourrait retirer simplement avec de l'eau. Il s'agit d'un thème hautement spirituel qui recouvre une réalité différente de celle que nous connaissons ».

À travers l'étude des Parashioth de Tazria' et Metsora' que nous lisons cette semaine, ce sujet est abordé sous différents angles. De manière générale, la mort est à la source de toutes les impuretés cependant, la Torah nous enseigne que l'impureté peut également être contractée par un individu de son vivant. C'est le cas du lépreux qui devait suivre un processus de purification des plus contraignants : mise en quarantaine, aspersion de sang par l'intermédiaire d'une branche d'hysope, immersion dans les eaux du Mikvé ...

Ce processus sera très ressemblant à celui qui aurait contracté une impureté au contact d'un mort. Il devra également déchirer ses vêtements et laisser sa chevelure pousser comme un endeillé.

Ces particularités créent un lien entre le lépreux et l'endeillé car ces deux individus sont confrontés à la même problématique. D'après le commentaire du RaLBaG, lorsque la mort frappe, c'est le dévoilement d'une étincelle divine qui disparaît. Cette impureté se justifie par la disparition d'un potentiel de vie exceptionnel.

Il en est de même pour celui qui était touché par la lèpre. En effet, d'après nos Maîtres, c'est la médisance qui est à l'origine de cette infection. Or, celui qui n'est pas en mesure de contrôler sa parole entraîne la mort tout autour de lui. Il empêche et étouffe l'expression de l'âme de son prochain. La lumière divine qui est en lui se retrouve enfermée et son identité profonde enterrée. Il devient une source de mort spirituelle et devra donc suivre le même processus pour se purifier et retrouver sa place au sein de la société.